

"L'offre des sectes a augmenté de 63% en un an"

Par Angelina Guiboud, publié le 15/06/2011 à 15:56

Le gouvernement a publié ce mercredi son rapport sur les sectes. Charline Delporte, présidente d'une association qui lutte contre ces dérives réagit.

Présidente de l'Association de défense des familles et des individus (ADFI) du Nord-Pas-de-Calais Picardie, Charline Delporte réagit au rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) publié ce mercredi.

Quels sont les points à retenir du rapport de la Miviludes?

Si les théories qui concernent la fin du monde en 2012 restent de la fumisterie, les pseudo-thérapies sont nettement plus inquiétantes. Et c'est le point le plus important, à mon sens, de ce rapport. Les personnes gravement malades et qui sont en général faibles psychologiquement sont les proies des gourous dont l'imagination délirante renouvelle sans cesse ces soi-disant moyens de guérison miraculeux. Avant, on proposait à ces patients d'arrêter tout traitement et d'acheter celui que la secte vendait. Désormais, ces leaders indiquent aux clients de poursuivre leur traitement tout en prenant un produit miracle. La victime croit alors que sa guérison est due à ce produit et non au traitement de fond prescrit par un véritable médecin.

Comment expliquer le succès de ces manipulations?

Si Internet est un outil formidable sur de nombreux points, c'est aussi une niche à dérives sectaires. Son utilisation aisée est donnée à tout à chacun. Quiconque a un peu de bagou, une sacrée dose d'imagination et un minimum de charisme pourra créer un site déviant. L'étendue de la Toile multiplie et diversifie cette offre. Le prosélytisme reste toutefois l'outil le plus fort. Les adeptes d'une secte vont évoquer des pseudo-miracles réalisés par leur "maître" autour d'eux et le système du bouche à oreille s'enclenche.

Les dérives sectaires ont-elles de beaux jours devant elles?

Notre rapport d'activité fait état d'une augmentation de l'offre sectaire de 63% entre 2009 et 2010. Un tel bond est affolant! Notre société se cherche et est en demande. Une faiblesse dont les gourous se servent. Ils font ensuite tout pour répondre aux différentes demandes. Mais les méthodes actuelles sont souvent des reprises d'anciens leaders de sectes parfois décédés et des profils types se retrouvent. Souvent il ou elle est bardé(e) de diplômes obtenus aux Etats-Unis, propose des concepts nouveaux de bien-être... Le réseau n'est pas immense et les noms finissent par se croiser.

Pouvez-vous détailler les dangers issus de ces déviations?

Les sectes ont des conséquences psychologiques graves pour ceux qui s'en sortent. Mais d'autres qui n'y parviennent pas peuvent finir par se donner la mort. C'est le cas d'Elise, 23 ans. Kinésithérapeute, elle voulait faire du théâtre. Activité que lui proposait une de ses collègues, adepte d'une dérive sectaire. Lors de leurs rencontres cette dernière lui prêtait des livres de Pierre Lassalle, gourou bien connu des associations de prévention et Elise a accroché. Elle a fait des stages auprès de cet homme et après le huitième, elle a mis fin à ses jours. Les victimes de ces dérives deviennent aussi parfois des délinquants sous influence. Les leaders les obligeant à des actes dangereux, illégaux voire cruels.

Pourquoi est-ce si difficile à combattre?

Lorsque nous repérons des déviations, nous les signalons à la Miviludes qui agit dans la région concernée. Il est possible de porter l'affaire au tribunal pénal mais les victimes doivent faire face à des difficultés psychologiques, retourner à la

réalité, avant d'aller au parquet. De plus, le procureur demande des preuves et les seules que nous ayons, ce sont les paroles de victimes qui ont peur des représailles du groupe sectaire.

Que proposez-vous pour y remédier?

Nous souhaitons que soit mise en place une campagne nationale contre les dérives sectaires au même titre que d'autres dépendances telles que l'alcool, les drogues ou le tabac. L'identification des charlatans ne peut en passer que par la sensibilisation et ce à tous les niveaux: juridique et médical en priorité. Association qui fait partie de l'Union nationale des associations des familles et de l'individu victimes de sectes (UNDAFI).